

# PARLEMENT WALLON

SESSION 2025-2026

12 JUIN 2026

## PROJETS DE DÉCRET

contenant le premier ajustement du budget des recettes  
de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026

contenant le premier ajustement du budget général des dépenses  
de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026

## EXPOSÉ PARTICULIER \*

afférent aux compétences de la Ministre de l'Agriculture et de la Ruralité

## CORRIGENDUM \*\*

18	Entreprises, emploi et recherche	111	Formation agricole	0	2.663	1.300	1.300
<b>TOTAUX</b>				<b>265.602</b>	<b>289.909</b>	<b>241.904</b>	<b>291.044</b>

**Légende :**

Moyens budgétaires : libellés des articles

Tit : I=dépenses courantes ; II=dépenses de capital

D.O. : n° de la division organique

Prog. : n° de programme

Programme WBFIN : (3 premières positions du domaine fonctionnel repris dans le tableau des dépenses repris en annexe)

A.B. : codes économiques (2erSEC, n° d'ordre, 3et4SEC)

Compte budgétaire : (8Code sec000)

Domaine fonctionnel

CE/CL/DP : crédits d'engagement, crédits de liquidation, dépenses prévisionnelles à charge des fonds budgétaires

R= crédits consacrés (en tout ou en partie) à la recherche

I= crédits consacrés à l'investissement public

E= crédits destinés aux programmes particuliers cofinancés par les fonds européens

P= crédits transférés (en tout ou en partie) à un pararégional

MA 2026 : moyens d'engagement pour 2026

MA 2026 ajusté : moyens d'engagement ajustés pour 2026

MP 2026 : moyens de paiement pour 2026

MP 2026 ajusté : moyens de paiement ajustés pour 2026